equisoft

SOLUTIONS D'AFFAIRES INNOVATRICES

3 grands dossiers à régler pour satisfaire et même surpasser les exigences de l'IFRS 17

Ruben Veerasamy
Vice-président principal, Caraïbes

Novembre 2020

Table des matières

Introduction : Le compte à rebours est commencé 3

Dossier 1 : Le casse-tête des données 4

- L'IFRS 17 et la gestion des données en assurance vie : comment résoudre le casse-tête
- Obstacle no 1 : accès à l'ensemble des données
- Obstacle no 2 : normalisation et granularité
- Obstacle no 3 : définition de la procédure
- Satisfaire et même surpasser les exigences de l'IFRS 17 : la solution pour y arriver

Dossier 2 : Choisir la bonne méthode d'évaluation 10

- Le choix d'une méthode d'évaluation, une question de données
- Les difficultés associées à chaque méthode
  - 1. Méthode générale d'évaluation
  - 2. Méthode de la répartition des primes
  - 3. Méthode des honoraires variables
- Les données au service du regroupement de contrats
- Satisfaire et même surpasser les exigences de l'IFRS 17

Dossier 3 : Voir plus loin que l'IFRS 17 16

- IFRS 17 et production de rapports
- Nouvelles exigences de production de rapports sous l'IFRS
- Défis posés par l'IFRS 17 pour la production de rapports

Au-delà de la conformité à l'IFRS 17, ou les avantages des rapports améliorés 20

Satisfaire et même surpasser les exigences de l'IFRS 17 : la modernisation des systèmes centraux 21

equisoft

Le compte à rebours est commencé… Avez-vous fait vos préparatifs?

Pour les compagnies d'assurance vie, l'entrée en vigueur imminente des nouvelles normes comptables représente le plus important changement en matière de production de rapports depuis plus d'une génération. L'heure est donc venue d'établir une feuille de route à long terme réunissant les équipes des finances, du risque et de l'actuariat pour faire de grandes innovations sur le plan des données et des technologies.

La conformité aux nouvelles normes est essentielle.

Dans le présent document, nous explorerons les trois grands dossiers que les assureurs doivent régler pour se conformer à l'IFRS 17 d'ici la date limite du 1er janvier 2023.

© 2020 Equisoft. Tous droits réservés.

Dossier 1

Le casse-tête des données

L'IFRS 17 et la gestion des données en assurance vie : comment résoudre le casse-tête

On dit que l'IFRS 17 est la plus importante refonte des normes comptables à toucher le secteur de l'assurance en 15 ans. En matière de données, elle représente donc tout un casse-tête pour les entreprises qui cherchent à s'y conformer avant la date limite du 1er janvier 2023, laquelle aura vite fait d'arriver.

Afin de respecter les nombreuses nouvelles exigences, il faudra faire des calculs pour chaque police, notamment des projections pour les primes, les réclamations et la réassurance. Il faudra aussi évaluer la rentabilité des polices ainsi que leur place au sein des portefeuilles, des groupes et des cohortes.

Pour ce faire, les entreprises devront pouvoir :

- accéder à toutes les données des polices contenues dans leurs systèmes d'assurance, de comptabilité et d'actuariat;
- nettoyer et convertir leurs données, et en extraire les valeurs importantes au bon niveau de granularité;
- mettre en place une procédure automatisée pour la progression des données au fil de leur transformation, de l'approvisionnement à la production de rapports.

Pour surmonter ces obstacles, la plupart des assureurs devront actualiser leur approche, leur technologie et leur expertise.

© 2020 Equisoft. Tous droits réservés.

Obstacle no 1 : accès à l'ensemble des données

La première difficulté, c'est que les données nécessaires pour produire des rapports conformes à l'IFRS 17 se trouvent dans plusieurs systèmes de l'entreprise (administration des polices, actuariat et comptabilité). Les sources étant nombreuses et le mappage, complexe, la conformité à l'IFRS 17 est donc fondamentalement une question de données.

L'accès aux données est d'autant plus compliqué que presque toutes les compagnies d'assurance vie utilisent plusieurs vieux systèmes d'arrière-guichet qui datent parfois de quelques décennies et qui, dans certains cas, ne sont plus connectés. Il n'est donc pas simple d'en récupérer les données, surtout qu'il faut souvent exécuter des tâches uniques à la main, ce qui crée des silos de données et des solutions de TI dans l'ombre – une façon de faire à la fois inefficace, coûteuse et propice à l'erreur.

> **« Trop souvent, la simple recherche des données requises relève de l'archéologie, exigeant un travail manuel fastidieux et inutilement complexe. »**

Dès lors, la quantité de migrations et de conversions de données nécessaires au titre de l'IFRS 17 est ahurissante. Et, comme pour toute migration, l'utilisation de méthodes de conversion traditionnelles crée d'importants risques dans un projet dont l'échéancier est déjà serré et non négociable.

Les risques générés par les vieilles méthodes (perte ou corruption de données, atteinte à la protection des données, maintien de systèmes parallèles) sont si considérables qu'ils constituent depuis longtemps une des principales raisons pour lesquelles les assureurs repoussent la modernisation de leurs systèmes d'administration des polices.

© 2020 Equisoft. Tous droits réservés.

Obstacle no 2 : normalisation et granularité

Une autre grande difficulté tient au fait que les données ne sont pas organisées de façon à en faciliter l'exploitation et le traitement. Comme elles ne sont pas nécessairement normalisées ou interreliées d'un système à l'autre, il est difficile de les fusionner en un seul et même ensemble utilisable sans compromettre leur intégrité.

Et on ne parle ici que des données des systèmes centraux. Le problème se corse encore davantage quand on pense aux nombreuses données essentielles qui se trouvent dans des feuilles de calcul et d'autres sources indépendantes. Chez les actuaires, par exemple, il est courant de travailler dans des classeurs Excel qui sont alimentés manuellement à partir de systèmes externes et difficiles à intégrer.

La normalisation des données et la capacité à extraire les valeurs recherchées au bon niveau de granularité sont des points faibles de bon nombre d'entreprises – surtout les multinationales et les habituées des fusions et acquisitions. Le problème s'aggrave aussi du fait que certains contrats d'assurance durent presque toute une vie, et que le format des données peut être appelé à changer au fil des décennies.

« Bref, à moins qu'une entreprise maintienne depuis longtemps des données normalisées avec une rigueur extraordinaire, elle risque de ne pas avoir l'uniformité requise pour les calculs de l'IFRS 17. »

© 2020 Equisoft. Tous droits réservés.

Obstacle no 3 : définition de la procédure

La troisième difficulté posée par l'IFRS 17 concerne la définition de la procédure entourant la progression des données, de l'approvisionnement à la production de rapports. Cette procédure était beaucoup plus simple au temps des normes antérieures.

Comme il suffisait d'inscrire les primes dans l'état des résultats pour communiquer ses revenus, le processus était relativement court. Au titre de l'IFRS 17, il faut d'abord accéder aux données, puis les traiter. Les données sont ensuite transformées lorsqu'elles passent d'un système à l'autre, de sorte qu'on puisse effectuer les calculs requis pour la production de rapports de conformité. Les étapes de cette procédure doivent donc être bien définies, et surtout, automatisées.

L'IFRS 17 est un cauchemar pour les entreprises qui finissent par instaurer une foule de nouvelles tâches manuelles nécessaires à leur conformité.

En optant plutôt pour les bons processus automatisés, celles-ci permettraient à leur personnel de se concentrer sur les tâches qui apportent une valeur réelle, comme l'analyse et l'établissement de stratégies pour diverses gammes de produits.

Pour mettre en place les processus les plus efficaces et les moins dérangeants, les assureurs devront choisir les bonnes technologies et méthodes de conversion. Ils s'assureront ainsi d'automatiser les étapes, d'éliminer les risques et de réaliser un processus qui leur sera utile – non seulement pour générer les rapports exigés, mais aussi pour améliorer la prise de décisions à l'interne et accélérer l'innovation.

© 2020 Equisoft. Tous droits réservés.

Satisfaire et même surpasser les exigences de l'IFRS 17 : la solution pour y arriver

Pour surmonter les difficultés que pose l'IFRS 17 en matière de données, les assureurs ont besoin d'un bon ensemble d'outils qui leur permet d'aller récupérer leurs données de façon efficace et efficiente. Ces outils les aideront à régler le problème d'interrelation des données au moyen d'un modèle normalisé dans le secteur.

Ce type de modèle permet à l'entreprise de savoir où se trouve chaque groupe de données et d'y accéder, quel que soit le niveau de granularité offert par les différents systèmes.

Grâce à des indicateurs de qualité et à des techniques de nettoyage, il permet de relier chaque occurrence d'une donnée source aux autres. Ainsi, même les données les plus disparates pourront servir aux analyses, quels que soient les niveaux de granularité.

Pour venir à bout des obstacles non négligeables posés par l'IFRS 17, il faudra en outre établir de solides fondements pour les données d'assurance, utiliser des techniques d'intégration judicieuses et faire appel aux bons intégrateurs.

Pour les assureurs qui pensent déjà à moderniser leur système d'administration des polices afin d'accélérer l'innovation, d'accroître l'efficacité opérationnelle et de rehausser l'expérience client, l'IFRS 17 peut être le point de bascule qui force la décision d'implanter un système basé sur des règles.

© 2020 Equisoft. Tous droits réservés.

Dossier 2

Choisir la bonne méthode d'évaluation

Le choix d'une méthode d'évaluation, une question de données

Les trois méthodes d'évaluation admises par l'IFRS 17 expliquent la démarche que suit une compagnie d'assurance vie pour rendre compte du fait qu'elle a déjà perçu des primes pour une protection qui perdure. Nommées « méthode générale d'évaluation » (MGE), « méthode de la répartition des primes » (MRP) et « méthode des honoraires variables » (MHV), elles visent chacune un type de produit distinct. Elles guident les compagnies d'assurance vie dans la déclaration du passif au titre de la couverture restante (PCR).

Il faudra analyser soigneusement les données des polices pour faire un choix de méthode éclairé. Mais pour cela, les données doivent être accessibles, lisibles et présentées dans un format normalisé convenant à l'analyse.

Or c'est loin d'être le cas chez tous les assureurs, en particulier ceux qui jonglent avec plusieurs systèmes anciens.

© 2020 Equisoft. Tous droits réservés.

Les difficultés associées à chaque méthode

Chacune des trois méthodes d'évaluation présente ses difficultés.

1. Méthode générale d'évaluation

La méthode générale d'évaluation (MGE) est l'option par défaut qui peut être utilisée par tous les assureurs. Elle convient aux contrats à long terme comme les polices d'assurance vie et d'assurance hypothécaire, qui couvrent un risque précis durant une période prolongée.

Enjeux
Pour les entreprises qui utilisent la MGE, le principal enjeu réside dans le calcul de la valeur temps de l'argent pour tous les flux de trésorerie, puis dans l'application des ajustements au titre du risque. La plupart des assureurs adoptent la MGE, mais n'ont guère d'expérience avec une telle méthode. Ils peuvent donc avoir du mal à déterminer comment exploiter les données nécessaires.

2. Méthode de la répartition des primes

La méthode de la répartition des primes (MRP) est plus simple que la MGE. Elle vise les contrats à court terme, soit ceux dont la protection dure moins d'un an. Cette méthode peut toutefois se complexifier, car elle peut aussi servir pour certains contrats de plus d'un an si l'assureur démontre qu'elle donne des résultats comparables à ceux de la MGE.

Enjeux
Prouver que les résultats de la MRP et de la MGE sont similaires, c'est un autre casse-tête de données. Il faudra accumuler les données et les analyses pour démontrer, de façon concluante, que les deux méthodes sont équivalentes.

© 2020 Equisoft. Tous droits réservés.

3. Méthode des honoraires variables

Troisième option, la méthode des honoraires variables (MHV) est obligatoire pour tout « contrat avec participation directe », à savoir les contrats comprenant des fonds distincts, les contrats à capital variable, etc. On peut aussi y recourir pour les contrats d'assurance ayant des composantes investissement.

Enjeux
La MHV présente les mêmes enjeux que la MGE, mais demande des données et des calculs supplémentaires pour qu'on puisse déterminer les procédures de suivi de la marge sur services contractuels. En résumé, il y a plus de calculs à faire, et donc plus de maux de tête pour ceux qui ne disposent pas des bons processus et outils pour le traitement des données.

« Enfin, l'une des plus grandes difficultés de l'IFRS 17 pour les compagnies d'assurance tient au fait que, quelle que soit la méthode adoptée, la précision des calculs dépend de l'exactitude et de la fiabilité des données utilisées. »

© 2020 Equisoft. Tous droits réservés.

Les données au service du regroupement de contrats

Les données entrent aussi en jeu au moment de déterminer le niveau de regroupement à utiliser pour les groupes et les cohortes. Les diverses manières de regrouper les contrats peuvent générer des résultats fort différents, et les assureurs doivent déterminer celle qui convient le mieux à leurs activités. Encore une fois, ce sont les données qui éclaireront leur décision.

L'inefficacité des processus, un problème coûteux

Ajoutons qu'à défaut d'utiliser les bons outils, les assureurs risquent de créer des inefficacités dans leurs processus de collecte et d'analyse de données. En raison de la lenteur d'exécution et de la multiplication des tâches manuelles, la production de rapports de conformité leur demandera alors plus de temps et d'efforts.

Ces inefficacités entraîneront non seulement une augmentation des coûts, mais aussi une diminution du temps que des employés hautement qualifiés peuvent consacrer à des tâches qui ont beaucoup plus de valeur.

© 2020 Equisoft. Tous droits réservés.

Satisfaire et même surpasser les exigences de l'IFRS 17

L'IFRS 17 donne aux assureurs la liberté d'adopter la méthode de leur choix pour l'évaluation du passif des polices. Et ce choix est une question de données : pour arrêter leur décision, les assureurs doivent être en mesure d'accéder à toutes les données pertinentes sur les polices contenues dans leurs systèmes centraux d'assurance, de comptabilité et d'actuariat.

Ces données doivent ensuite être converties pour permettre la recherche et l'extraction des valeurs souhaitées pour l'analyse. Si ces tâches ne sont pas automatisées, il faudra fournir un effort accru qui alourdira les activités courantes.

© 2020 Equisoft. Tous droits réservés.

Dossier 3

Voir plus loin que l'IFRS 17

IFRS 17 et production de rapports

À son entrée en vigueur le 1er janvier 2023, l'IFRS 17 redéfinira entièrement la manière dont les compagnies d'assurance produisent leurs rapports. Dans le but de favoriser la transparence et l'uniformisation, le Conseil des normes comptables internationales (CNCI) a mis au point un nouvel ensemble de normes qui toucheront toutes les facettes de la production de rapports, qu'il s'agisse des déclarations, de la comptabilisation des bénéfices et des dépenses ou de la mesure du passif pour les différents types de polices.

Vu la portée des changements qui découleront de ces nouvelles normes, il n'est pas surprenant que de nombreuses directives de production de rapports aient à être modifiées ou créées de toutes pièces. De fait, le processus de production des rapports finaux à partir des données sources est devenu très complexe.

> **« Les organisations qui n'arrivent pas à mettre en place et à gérer efficacement ce processus ne pourront pas se conformer aux normes. Or dans un tel cas, le risque d'écoper d'une amende salée ou de devoir interrompre ses activités est plus qu'élevé. »**

© 2020 Equisoft. Tous droits réservés.

Nouvelles exigences de production de rapports sous l'IFRS 17

Les nouvelles normes du CNCI sont bien plus que de simples instructions encadrant la production de rapports : les compagnies devront aussi rendre compte des hypothèses et des données utilisées.

Ces normes visent à accroître la transparence – ce qui permettra aux différentes parties prenantes de mieux comprendre les finances de la compagnie qui les intéresse et de la comparer aux autres sur des bases communes.

> **« Plus de transparence, voilà un objectif noble – mais qui s'accompagne d'un niveau de complexité difficile à gérer pour la plupart des assureurs. De fait, avec l'IFRS 17, ce sont 10 nouveaux types de rapports qui devront être produits. »**

Ces rapports porteront sur divers éléments, comme le rapprochement des passifs des contrats d'assurance, les critères d'application de la méthode de la répartition des primes et l'analyse des revenus d'assurance. Il faut aussi y expliquer les revenus et les dépenses, et y préciser la marge de service contractuelle, les composantes de la méthode des honoraires variables et la méthode de mesure des groupes.

Même la présentation de l'état des résultats diffère considérablement par rapport à l'IFRS 4 sur de nombreux points. La nouvelle norme redéfinit la manière de calculer et de déclarer notamment :

- les revenus d'assurance;
- les sinistres survenus et les dépenses engagées;
- le résultat des activités d'assurance;
- les charges afférentes aux activités d'assurance;
- le résultat financier net.

© 2020 Equisoft. Tous droits réservés.

Défis posés par l'IFRS 17 pour la production de rapports

Les nouvelles exigences de production de rapports font surgir des difficultés, puisque les compagnies devront dorénavant avoir accès à l'ensemble de leurs données à un niveau de granularité supérieur. Ces données serviront de matière première à leurs calculs, et donc à leurs déclarations.

Pour se conformer aux visées de transparence du CNCI, les compagnies devront également indiquer les données et les hypothèses utilisées dans leurs calculs.

Elles devront donc montrer patte blanche en réalisant leur travail en trois étapes :

- Étape 1 : Définir avec précision les calculs requis pour chaque rapport.
- Étape 2 : Effectuer les calculs dans le bon ordre.
- Étape 3 : Choisir l'interprétation adéquate de chaque élément à déclarer et présenter ce dernier dans le format approprié.

Les plateformes commerciales standard peuvent faciliter l'implantation de ces nouvelles normes. Ces solutions comportent des calculs préétablis et des modules de génération de rapports qui s'inspirent des apprentissages de grands cabinets d'experts-comptables ayant l'habitude de travailler avec les IFRS.

La plupart des compagnies parviendront plus facilement et plus efficacement à se conformer à l'IFRS 17 en optant pour un logiciel spécialisé et en recourant aux services d'intégrateurs, de partenaires spécialisés dans l'adoption de nouvelles normes, de cabinets d'experts-conseils et de consultants.

© 2020 Equisoft. Tous droits réservés.

Au-delà de la conformité à l'IFRS 17

Les avantages des rapports améliorés

Malgré les défis que posent la gestion des données, la modélisation et les rapports dans le cadre de l'IFRS 17, l'adaptation à ces nouvelles normes peut représenter d'autres avantages non négligeables pour les compagnies d'assurance.

En ayant accès à une quantité plus importante de données et en ayant la capacité de les présenter à toutes les parties prenantes de manière uniforme et normalisée, non seulement les compagnies éviteront de s'exposer à de lourdes pénalités résultant de la non-conformité, mais elles seront aussi plus à même de considérer leurs données comme un actif stratégique important.

Voici quelques-uns des nombreux avantages de l'IFRS 17 en matière de gestion des données et des rapports :

- transparence et capacité d'extraction des données accrues facilitant la collaboration entre services et la prise de décisions communes;
- accès amélioré aux données en temps réel qui révélera de nouvelles possibilités, de la création de produits plus rentables à la bonification de l'expérience client;
- plus grande conformité aux futurs changements réglementaires grâce aux efforts déployés pour l'IFRS 17;
- meilleure compréhension des indicateurs de performance de chaque produit permettant d'accélérer l'innovation en réponse à l'évolution du marché.

© 2020 Equisoft. Tous droits réservés.

Satisfaire et même surpasser les exigences de l'IFRS 17

La modernisation des systèmes centraux

En plus des avantages liés aux rapports, l'IFRS 17 pourrait inciter les compagnies à opérer des changements stratégiques plus importants, qui entraîneront des retombées positives dans les années à venir.

Ainsi, l'IFRS 17 pourrait être le catalyseur de la modernisation des systèmes centraux. Il est coûteux, en énergie et en temps, de se conformer aux nouvelles normes imposées, et d'autres changements réglementaires suivront inévitablement.

Il est donc logique pour les assureurs d'entamer à ce stade-ci un projet de modernisation pour ajouter à la conformité à l'IFRS 17 les avantages d'un nouveau système d'administration des polices fondé sur des règles, comme l'accélération de la mise en marché et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle.

Si vous n'avez pas le temps de moderniser complètement vos systèmes centraux avant l'entrée en vigueur de l'IFRS 17, concentrez-vous sur la gestion de données afin de pouvoir tirer pleinement et rapidement parti de vos nouveaux rapports et de vos données.

Vous pouvez aussi en profiter pour établir une feuille de route de modernisation et de remplacement progressif de vos anciens systèmes. Ce sont là des innovations qui vous donneront un avantage concurrentiel sur un marché de l'assurance en constante évolution.

Pour poursuivre la discussion sur l'IFRS 17 et savoir ce qu'Equisoft peut faire pour vous, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

© 2020 Equisoft. Tous droits réservés.

Communiquez avec notre équipe de solutions d'assurance

Nous pouvons vous aider à mettre en œuvre une solution primée pour l'IFRS 17. Contactez-nous!

Canada

Ray Adamson
Vice-président, Solutions d'assurance, Canada

Ray.Adamson@equisoft.com

Prendre rendez-vous

Afrique

Shingie Maramba
Directeur, Solutions d'assurance et de gestion de patrimoine, EMEA

Shingie.Maramba@equisoft.com

Prendre rendez-vous

Asie-Pacifique

Rana Biswas
Vice-président, Solutions d'assurance et de gestion de patrimoine, APAC

Rana.Biswas@equisoft.com

Prendre rendez-vous

Caraïbes

Ruben Veerasamy
Vice-président principal, Caraïbes

Ruben.Veerasamy@equisoft.com

Prendre rendez-vous

Europe et Moyen-Orient

Simon Richardson
Vice-président, EMEA et APAC

Simon.Richardson@equisoft.com

Prendre rendez-vous

Amérique latine

Belisario Fernández
Directeur, Solutions d'assurance et de gestion de patrimoine, Amérique latine

Belisario.Fernandez@equisoft.com

Prendre rendez-vous

**Vous cherchez à moderniser votre système central?
Voyez ce qu'Equisoft/manage peut faire pour vous.**

À propos d'Equisoft

Fondée en 1994, Equisoft est un fournisseur mondial de solutions numériques pour l'assurance et la gestion de patrimoine. Reconnue par plus de 50 des plus grandes institutions financières établies dans 15 pays, Equisoft propose des applications frontales innovatrices, une gamme complète de services d'arrière-guichet et une expertise unique en migration de données. Equisoft est aussi le principal partenaire mondial d'Oracle pour l'intégration de la plateforme OIPA.

equisoft
SOLUTIONS D'AFFAIRES INNOVATRICES

equisoft.com/fr